

COMMUNIQUE DE PRESSE :
POUR LE DROIT A LA MOBILITE TOUT AU LONG DE LA JOURNEE.

Notre association, fondée en 1994, a une double mission :

- Celle d'être force de proposition auprès des décideurs, élus et techniciens lors des restructurations du réseau,
- Celle de porter les demandes et revendications des usagers de ce réseau.

Elle n'a en revanche pas vocation à intervenir dans les conflits sociaux au sein de l'entreprise délégataire du service public TCAR.

Mais les débrayages de 55 minutes que les usagers subissent depuis le 14 mars aux heures de pointe du matin et de fin d'après-midi créent tellement de gênes et de désagréments, surtout chez les usagers socialement les plus fragiles, que nous avons décidés de porter publiquement leur légitime mécontentement.

Au-delà des profondes difficultés rencontrées sur le plan professionnel, familial ou scolaire il est une retombée collective conséquente, c'est l'image ternie des transports en commun. Or, on le sait, nous sommes tous concernés par la lutte contre le réchauffement climatique, les émissions de gaz à effet de serre, une question de solidarité planétaire qui nous oblige.

Ce n'est pas en affaiblissant les transports collectifs que l'on résoudra ce problème !

Sans bien évidemment contester le droit de grève, le CPTC demande par conséquent aux protagonistes de ce conflit à la TCAR de renoncer à l'avenir à de telles modalités d'action et à prendre la juste part de leurs responsabilités.

Note : Le CPTC est indépendante de tout parti politique, de tout syndicat, de toute entreprise.

Pour le bureau, le président



Président : Bernard Champeaux, 02 35 68 71 29 / 06 77 85 33 23 bernard.champeaux@wanadoo.fr

Siège social : 6, rue Malatiré 76 000 Rouen, cptc76@wanadoo.fr WWW//:cptc-rouen.com

Secrétaire Jean Paul Camberlin 02 35 89 58 24 / 06 89 75 24 44 camberlin@wanadoo.fr